



Recours de non paiement de reconnaissance de dette

Par **sylvie rod**, le **06/04/2010** à **17:59**

Bonjour,

Il y a 4 ans ,nous avons prêté de l'argent à une personne d'un montant de 18500 euros.Nous avons établi une reconnaissance de dette avec toutes les mentions nécessaires. L'avis d'échéance de remboursement était au 1 er février 2010.

Ayant d'autres problèmes de dettes, il a déménagé, divorcé. Je n'ai donc pas son adresse . Grace à internet et connaissant son pseudo qu'il utilisait à l'époque, j'ai pô le localiser vers Béziers (merci facebook) mais je n'ai pas réussi à avoir d'adresse.

Que puis je faire?

Merci

rod